

ARRÊTÉ

Arrêté n°2025-A-049 établissant la liste d'aptitude au grade de bibliothécaire territorial au titre de la promotion interne 2025

Monsieur le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L452-24, L523-1 et L523-5 ;

VU le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux ;

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale;

VU l'arrêté n°2024-A-025 portant établissement des lignes directrices de gestion en matière de promotion interne ;

CONSIDÉRANT que le nombre de recrutements ouvrant droit à une nomination au titre de la promotion interne n'a pas été atteint pendant une période d'au moins deux ans, un fonctionnaire peut être inscrit sur la liste d'aptitude si au moins un recrutement entrant en compte pour cette inscription est intervenu.

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade de bibliothécaire territorial au titre de la promotion interne 2025 est arrêtée ainsi qu'il suit, à compter du 2 juin 2025 :

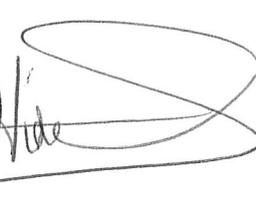
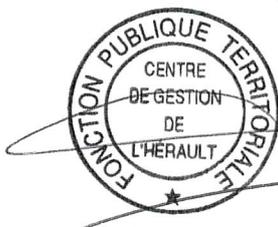
AGENT	COLLECTIVITE	DATE LIMITE VALIDITE
AMBROSI Lucie	GIGNAC	02/06/2027

Article 2 : Le présent arrêté est transmis à monsieur le Préfet de l'Hérault, affiché dans les locaux du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault (CDG 34) et sur le site internet de l'établissement.

Fait à Montpellier,

Le 02/06/2025.

Le président du CDG 34,

Philippe VIDAL

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat le ...2.../...6.../2025 et de sa publication le ...2.../...6.../2025.